



Paris, le 9 février 2022

Modification de la SICAV METROPOLE FUNDS

Compartiments :

**METROPOLE SELECTION (ISIN: FR0007078811; FR0010988758;
FR0010988766; FR0011468602;FR0011412592; FR0012068492; FR0013529260; FR0013529278)**
METROPOLE AVENIR EUROPE (ISIN: FR0007078829)
METROPOLE FRONTIERE EUROPE (ISIN: FR0007085808)
METROPOLE EURO SRI (ISIN: FR0010632364; FR0014007BE9; FR0013185055; FR0013434040)
METROPOLE CORPORATE BONDS (ISIN: FR0010695874)
METROPOLE CONVERTIBLES (ISIN: FR0007083332)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes actionnaire de la SICAV METROPOLE FUNDS (ci-après la « **SICAV** ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

QUELS CHANGEMENTS VONT INTERVENIR SUR LA SICAV ?

Suite à l'acquisition de 100% du capital de METROPOLE Gestion par ODDO BHF ASSET MANAGEMENT S.A.S, le Conseil d'administration de la SICAV a décidé de changer de société de gestion et de dénomination. Toutefois, afin de continuer à bénéficier de l'expertise des équipes de gestion actuelle, une délégation de gestion financière sera mise en place entre ODDO BHF ASSET MANAGEMENT S.A.S et METROPOLE Gestion.

QUAND CES MODIFICATIONS INTERVIENDRONT-ELLES ?

Les modifications résumées en section 1 et détaillées en section 5 de la présente lettre, entreront en vigueur le 15 février 2022, après le vote favorable des actionnaires lors des assemblées générales.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir le rachat de vos actions sans frais, car la Société de Gestion n'applique pas de frais de sortie. Si ces modifications vous conviennent, aucune action n'est requise de votre part. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel.

QUEL EST L'IMPACT DE CES MODIFICATIONS SUR LE PROFIL DE RENDEMENT/RISQUE DE VOTRE INVESTISSEMENT ?

- Modification du profil rendement / risque : NON
- Augmentation du profil rendement / risque : NON
- Augmentation potentielle des frais : NON



QUEL EST L'IMPACT DE CES MODIFICATIONS SUR VOTRE FISCALITE ?

Les modifications décrites n'ont pas d'impact sur votre fiscalité. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à votre conseiller fiscal habituel.

QUELLES SONT LES DIFFERENCES ENTRE LA SICAV DONT VOUS DETENEZ LES ACTIONS ACTUELLEMENT ET LA FUTURE SICAV ?

Voici le détail des modifications apportées à votre SICAV :

	AVANT LE 15 FEVRIER 2022	A COMPTER DU 15 FEVRIER 2022
Dénomination de la SICAV	METROPOLE FUNDS	SICAV ODDO BHF
Société de gestion par délégation	METROPOLE GESTION	ODDO BHF ASSET MANAGEMENT S.A.S
Délégation de la gestion financière	N/A	Délégation de gestion financière de ODDO BHF ASSET MANAGEMENT S.A.S vers METROPOLE GESTION

ELEMENTS A NE PAS OUBLIER POUR L'INVESTISSEUR

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance des documents d'informations clés pour l'investisseur de la SICAV mis à votre disposition en langues française, anglaise, allemande, néerlandaise, espagnol, suédoise et italienne sur le site internet www.metropolegestion.com, ainsi que du prospectus disponible en langues française et anglaise sur le site internet www.metropolegestion.com, et qui peuvent vous être envoyés sur simple demande écrite de votre part auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12, bd de la Madeleine 75009 Paris.

Sachez que nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité, et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de notre considération respectueuse.

Isabel LEVY

Directeur Général